

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DRUYES LES BELLES FONTAINES

Date de convocation : 03 novembre 2025

Séance du 14 novembre 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le 14 novembre à 20 h 00

Sur la convocation qui leur a été adressée par Mr RIGAULT Jean-Michel, maire, étaient présents : Mr PATUREAU Daniel, 1^{er} adjoint au maire, Mme GERVILLE REACHE Danièle, 2^{ème} adjointe au maire, Mr BIGÉ Arnaud, Mme BIGÉ Sarah, Mr CINTRACT Michel, Mr GAUTHIER Baptiste, Mme MORIN Isabelle, Mr PLAGNE André et Mr SIGORINI Philippe

Présentes : Mmes CAPOCCI Evelyne, JOSSELIN Charlène secrétaires de mairie
Mr GAUTHIER Baptiste a été désigné secrétaire de séance.

Le maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : - Le pigeonnier de la Cour Grenouille
Le conseil accepte à l'unanimité d'ajouter ce dossier.

I – Approbation du compte rendu de la séance du 17 octobre 2025 :

Approuvé, les conseillers le signent.

II – Point financier :

La situation de la trésorerie au 13 novembre 2025 n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour fin novembre est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 19 331 € et les recettes prévisionnelles à 20 320 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin novembre s'élevant à 40 444 €, tenant compte de la trésorerie au 13 novembre d'un montant de 39 455 €. Non pris en compte dans les recettes prévisionnelles la vente du terrain à ATC France d'un montant de 10 000 €.

III : Encaissement de chèques :

Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 2 chèques :

Un, du comité des fêtes de Druyes d'un montant de 356 € pour la participation aux soirées gourmandes et un du groupement touristique des Vaux d'Yonne de 50€ pour le fleurissement de la commune.

Le conseil à l'unanimité accepte et charge le maire de procéder à leur encaissement.

IV – Subventions :

Le maire présente aux conseillers 2 demandes de subventions, les dossiers sont complets :

- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Druyes pour 800 €
- L'atelier Bonne Mine pour 200 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et charge le maire de procéder au mandatement.

V – Auberge des Sources :

Les futures gérantes continuent les travaux d'aménagement de l'auberge, elles ont sollicité l'EPF pour des travaux d'étanchéité sur le toit terrasse du garage, un devis a été transmis pour 13 552 € TTC.

Le maire et l'EPF, après s'être entretenus, rappellent que les travaux d'étanchéité incombent aux locataires.

Monsieur SIGORINI demande comment sont réparties les charges obligatoires demandées par l'EPF, le maire explique qu'elles sont imputées sur la commune comme mentionné dans le Code Civil.

Monsieur PATUREAU informe que le contrôle SOCOTEC de sécurité électrique a été effectué ainsi que le contrôle assainissement par une entreprise agréée.

VI – Pigeonnier :

Le maire évoque des problèmes de toiture et de charpente sur le pigeonnier du pré Saint Romain, photos à l'appui. L'EPF étant propriétaire du pigeonnier, le maire va prendre contact avec eux pour l'établissement de devis et de demandes de subventions, notamment auprès de la fondation du patrimoine.

Le conseil autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires.

VII– Affaires Diverses :

- La mairie de Courson-les-Carrières a adressé la participation aux frais de scolarités, le montant par enfant s’élève à 987.79 € hors coefficient du potentiel financier à appliquer.
- L’école d’Etais-La-Sauvin a transmis le compte rendu du conseil d’école et la mise à jour du règlement intérieur.
- Génération Mouvement propose des formations numériques et perfectionnement, à la salle des fêtes de Druyes à partir de début janvier, pour les débutants à raison de 2h par semaine pendant 5 semaines en groupe de 8 personnes.
Une participation de 15€ est demandée pour la durée de la formation.
L’inscription est obligatoire auprès de generation.mouvement89@orange.fr ou par téléphone au 06.12.16.33.07 / 03.86.46.44.06
- L’office de tourisme propose comme l’an passé le renouvellement de l’encart publicitaire dans les guides et cartes touristiques 2026. Les tarifs vont être demandés avant de prendre une décision.
- Les 45 colis des ainés sont en préparation, et une trentaine de participants sont inscrits au repas.
- Les personnes récompensées par le groupement touristique des Vaux d’Yonne pour le fleurissement 2025 sont : Mesdames DELBOULLE Myriam, LAZAGNE Martine, RANSON Dominique, Messieurs CHAMPAGNAT Roger, CLEMENT Pierre, la commune de Druyes 2^{ème} de sa catégorie.
- Madame MORIN informe le conseil municipal qu’elle a sollicité le groupement touristique des Vaux d’Yonne pour l’attribution d’une éventuelle subvention afin d’aider au financement de plantation d’arbres autour du boulodrome. Cette subvention serait renouvelable tous les 5 ans sur présentation de factures à hauteur de 40% du montant de celle-ci, plafonnée à 500€ TTC. Nous attendons des informations complémentaires.
- Madame GERVILLE REACHE avec l’association Trait d’Union a effectué les achats pour le Noël des enfants pour un montant de 770€, hors cartes cadeaux 10-12 ans.
- L’ONF a donné son permis d’exploiter pour affouage la parcelle 27.
- Cette année 12 affouagistes sont inscrits.
- Monsieur RIGAULT informe le conseil municipal que la plaque des infirmières indiquant la permanence sur RDV à la salle des fêtes a été retirée lors des derniers travaux et qu’il faudrait la remettre.
- Le 06 Décembre se tiendront :
 - A la salle des fêtes : Le conseil d’administration des Citées de Caractères de Bourgogne Franche Comté suivi d’un déjeuner et d’une visite du village.
 - En mairie : Le tirage des affouages à 11h00
 - Les décorations de Noël seront installées dans le village

Prochain conseil le jeudi 11 décembre 2025 à 20 h